

## Les seniors face à la délinquance



✓ Les personnes âgées sont plus fragiles et, de ce fait, plus exposées aux délinquants qui n'hésitent pas à agir par ruse. Il convient donc qu'elles redoublent de vigilance en respectant des conseils simples.

✓ Seniors, vous êtes particulièrement exposés aux :

- x **Cambriolages ;**
- x **Escroqueries ;**
- x **Abus de faiblesse ;**
- x **Pickpockets ;**
- x **Vols à l'arrachée ;**
- x **Arnaques sur internet.**

## Les gestes de prudence

✓ **Fermez à clé votre maison** même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée :

- x **De nuit**, en période estivale, **évit**ez de laisser les **fenêtres ouvertes**, surtout si elles donnent directement sur la voie publique
- x En cas d'absence, **ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs.**
- x Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.
- x Faites installer **sur votre porte un œilleton et une chaînette** (entrebâilleur), afin d'éviter qu'une personne ne s'invite trop facilement dans votre demeure.

✓ **Rangez vos outils et matériels dans des locaux fermés.** Ils peuvent aider les malfaiteurs à s'introduire chez vous.

✓ **N'indiquez pas que vous vivez seul(e).** Ne mentionnez que votre nom sur la boîte aux lettres.

✓ Au téléphone, **ne donnez aucun renseignement vous concernant, sur votre résidence ou vos voisins.**



✓ **Ne faites pas remplir vos chèques par un inconnu.** De même que vous ne devez en aucun cas lui donner un chèque portant votre signature.

✓ **N'inscrivez jamais le code secret de votre carte bancaire** sur un document inséré à proximité de celle-ci.

## Une visite à votre domicile ?

✓ Si **vous ne connaissez pas la personne** qui se présente à votre domicile, **n'ouvrez pas votre porte.**

✓ Prenez garde aux fausses qualités (policier, pompier, agent EDF ou personnel des services des eaux). **Demandez systématiquement une carte professionnelle ou un ordre de mission.**

✓ **Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel** en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et vérifier l'intervention.

✓ Si votre interlocuteur se montre **insistant ou menaçant**, **contactez la police ou la gendarmerie.**

✓ Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de **détourner votre vigilance.**

## Vos déplacements à l'extérieur

✓ **Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.**



✓ **Faites vous accompagner** d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.

✓ Ne vous promenez pas dans la rue avec **un sac ouvert** ou facilement saisissable. Tenez-le en bandoulière plutôt qu'à la main.

✓ **Au distributeur automatique de billets**, ne vous laissez pas **distraire par des inconnus.**

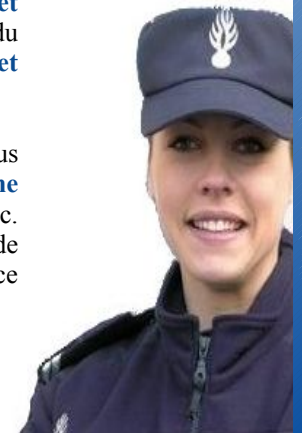
✓ Si votre **carte** est « avalée » par le distributeur, patientez quelques instants pour être sûr qu'elle ne ressorte pas, puis, **signalez-le** immédiatement à **votre établissement bancaire.**

✓ Ne comptez pas votre argent en pleine rue.

✓ Si vous avez le sentiment d'être suivi, **entrez dans un lieu animé.** N'hésitez pas à **donner l'alerte.**

✓ Lorsque vous vous déplacez à pied, **évit**ez les **lieux isolés et sombres.** Marchez au milieu du trottoir, **votre sac fermé et tenu en bandoulière.**

✓ Soyez **discret** lorsque vous utilisez votre **téléphone portable** dans un lieu public. Ne le laissez pas à portée de vue et rangez-le de préférence dans une poche intérieure.



## Ne pas rester isolé chez soi



✓ La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez donc à la vie locale (association, clubs de retraite) et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

✓ Établissez la liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence et gardez à proximité de vous un téléphone. Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société de téléassistance.

✓ Si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

## En cas d'absence durable

✓ Avisez vos voisins, le gardien de la résidence ou des membres de votre famille.



✓ Signalez également votre absence aux forces de l'ordre. Une tournée de surveillance sera alors mise en place.

✓ Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets. Ne confiez vos clés qu'à une personne de confiance.

✓ Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant la durée de votre absence. Si possible, transférez vos appels.

✓ Placez vos bijoux et objets de valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont des cachettes bien connues des voleurs).

## Le partenaire de votre sûreté



En cas d'urgence  
Composez le



## Si vous êtes victime

✓ N'opposez aucune résistance. Votre vie est plus précieuse que vos biens.

✓ Tentez de mémoriser un maximum de détails concernant votre agresseur (physique, tatouage éventuel, accent, timbre de voix etc.) et son véhicule (immatriculation, modèle, couleur etc.).



✓ En cas d'agression dans la rue, criez pour attirer l'attention des autres passants.

✓ Contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour déposer plainte.

## Conseils de prévention contre la malveillance

## Les seniors face à la délinquance

